



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

Préfecture

Direction de la Réglementation et de  
l'Environnement

Bureau de l'Environnement et des Installations  
Classées

Affaire suivie par : Mme COMPPER

Tél : 01.40.97.23.31

Fax : 01.40.97.23.54

Nanterre, le 14 mars 2014

**RECEPISSE DE DECLARATION  
POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITE  
DE NEGOCE ET COURTAGE  
DE DECHETS DANGEREUX**

Le Préfet du Département des Hauts-de-Seine

VU – le code de l'environnement, partie législative et notamment son article L541-8

VU – le code de l'Environnement partie réglementaire et notamment ses articles R 541-55 à R541-61,

Vu – la demande déposée le 13 mars 2014,

**Délivre à la société CARTOUCHE UTILE représentée par Madame Marie-Laure CAZELLES épouse MORIN – Gérante, dont le siège social est situé à NANTERRE (92000) –  
– 18/22 rue d'Arras, récépissé de sa déclaration relative à son activité de négoce et  
courtage de déchets dangereux.**

Ce récépissé doit être présenté à toute réquisition des agents chargés du contrôle en application de l'article 5 du décret n° 98-679 du 30 juillet 1998 relatif au transport par route, au négoce et au courtage de déchets dangereux.

**Ce récépissé portant le n°2014–001-NC est valable jusqu'au 12 mars 2019.**

Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation  
L'Attaché Principal  
Chef de Bureau

**Fabrice FAUCHER**

ADRESSE POSTALE : 167-177, avenue Joliot Curie – 92013 Nanterre Cedex

TELECOPIE : 01.47.25.21.21/ COURRIEL : [courrier@hauts-de-seine.gouv.fr](mailto:courrier@hauts-de-seine.gouv.fr)

STANDARD : 01.40.97.20.00/ ADRESSE INTERNET : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr>